



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc



Maison Départementale des Sports
4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 – www.arcfsgt-alsace.fr

COMPTE-RENDU

Réunion de la Commission Départementale de Tir à l'Arc du Bas-Rhin.
Du jeudi 7 mai 2026 à 19h30 – Maison Départementale des Sports
4 rue Jean Mentelin – 67200 STRASBOURG

La séance est ouverte par le président Sylvain BONNET à 19h30.

1. LISTE DES PRESENTS

➤ **Présents :**

Sylvain BONNET (UTC), Sophie JACOPIN (STR65), Christine KUNTZ (UTC), Michel KUNTZ (UTC), Sébastien MICHEL (STR65), Véronique OHSE (AVENIR), Anne SALLES (TRB), Corinne RICHERT (STR65).

➤ **Absents :**

Gilbert HENTZHIEN (TRB), Didier HERTWIG (UTC), Lauriane MUNIER (ACS).

Liste d'émargement en [annexes](#).

2. APPROBATION PV DERNIERE REUNION

Le procès-verbal de la réunion du 05/03/2025 est adopté à l'unanimité.

3. FINANCES

Au 05/03/2026, le solde du compte bancaire s'élevait à **5302.56 €**.

1 opération a été enregistrée sur la période (Bilan intermédiaire en [annexes](#)) :

• Dépenses	58.03 € (Hébergement site internet)
• (Recettes	0 €
• Bilan Financier Intermédiaire	0 €
• Solde à ce jour	5282.99 €

Achat d'une clé USB prévu prochainement (Sophie).







4. COMPTE-RENDU SPORTIF POUR LA PERIODE

➤ 25m Tour 2 Alsace – 26/04/2026 – AVENIR.

25 Archers ont participé à ce tour (répartition ci-dessous).

22 Adultes et 3 Jeunes.

CLUB	Archers
ACS 	1
STR 65 	10
TRB 	4
UTC 	10
Total	25

Compétition réussie sur les plans sportif et convivial. Réflexion à mener sur la restauration.

➤ 25m – Championnat de France.

Pour le Championnat de France, au total 149 archers ont participé au Championnat, réunissant 14 clubs au total, répartis de la façon suivante :

CLUB	Archers
ALSACE 	31
BOUCHES DU RHONE 	65
FRANCHE-COMTE 	31
NORD 	22
Total	149

Au niveau résultats, 7 médaillés, nous avons 4 Champions, 1 Vice-Championne et 2 troisième places :

Corentin Huve (TRB – C8 Classique)



Sylvain Bonnet (UTC – C8 Chasse)

Régis Guillaume (ACS – CH1)

Pauline Quessada (UTC – C1)



Laélie PELLETIER (STR65 – Juniors)



Jean Roehri (STR65 – C1)

Robert Muller (STR65 – C6 Vétérans)



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc



Maison Départementale des Sports
4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 – www.arcfsgt-alsace.fr

5. PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 18 m Championnat Alsace Tour 3 – 17/05/2026 – STRASBOURG 65
Menu prévu froid salades + palette fumée dessert tiramisu à 12 €.
- Challenge R. JACQUIN – 07/06/2026 – ACLS GRAND-CHARMONT
Nous ferons un point par mail, pour organiser le covoiturage éventuel.
Sylvain voit avec ACLS pour le règlement
- 18 m Championnat Alsace Tour 4 – Finale de la Saison – 14/06/2026 – AVENIR
Remise des prix concours,
Pas de repas prévu pour le moment.
Corinne s'occupe des médailles.
Sébastien passera par un imprimeur pour les diplômes 25m, devis réalisé → 1 euro le diplôme.
Pour le 18m, Sébastien s'occupera de faire imprimer les diplômes après le tour final pour distribution ultérieurement.

6. ECHOS DES CLUBS

- **ACS** (Sylvain pour Lauriane)
Debrief ACS – Synthèse message vocal de Lauriane

Nouveaux horaires d'entraînement ACS :

- Samedi 14-15h : Tir jeunes
- Samedi 15-16h : Tir adultes
- Samedi 16-18h : Tir libre
- Lundi 18-20h : Tir libre avec 1ere compagnie
- Mardi 18-20h Tir libre avec 1ere compagnie

Prestataires repas pour décembre et mars de la saison prochaine trouvés (st Nicolas et chall Raymond Jacquin). Ne sais pas encore si un repas sera prévu sur la compétition de janvier. Les dates exactes seront communiquées prochainement.

Ok pour changement de dates des championnats (proposition de Seb) préférence pour le samedi pour les compétitions à l'ACS – en attente de la proposition définitive

Lauriane démissionnaire dès septembre pour la présidence de l'ACS, présence prévue pendant encore un an et demi pour aider la succession avant de quitter le pays. Une potentielle candidature a été formulée pour la présidence ACS mais reste à confirmer.

Natalie (secrétaire ACS) souhaite devenir arbitre sur la prochaine saison, ne se sent pas encore prête à être initiatrice mais disposée à donner un coup de main.

Manque d'encadrants pour le samedi pour la saison prochaine – plusieurs encadrants réguliers ne seront plus disponibles – Solution trouvée avec l'UTC. Il s'agirait de rendre commun le créneau du samedi, et que l'UTC participe à encadrer les entraînements du samedi de 14 à 16h.



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc



Maison Départementale des Sports
4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 – www.arcfsgt-alsace.fr

➤ **ARCHERS AVENIR** (Véronique)

Les Archers de l'Avenir évoluent bien et sont en préparation de Passages de Flèches.

Alain, l'arbitre stagiaire remercie pour l'encadrement qu'il a reçu pour l'arbitrage du Championnat 25m

Proposition d'un Stage d'été, du 7 au 11 Juillet 2026 - débutants et confirmés - Arc nu.

Problèmes interne d'occupation de terrain - Tir en sécurité (voir point n° 9)

➤ **STR 65** (Corinne)

Fonctionnement satisfaisant.

➤ **TRB** (Anne)

RAS,

➤ **UTC** (Andréa)

RAS, bonne fréquentation des adultes, un peu moins pour les enfants.

7. GRATIFICATION DES DISCIPLINES

- Point remis à la prochaine réunion

8. EVENEMENT CD67 : LA CARAVANE FSGT

- Evènement qui allie activité sportive, et débats sur le monde associatif. Cet événement se déroulera le 27 juin au terrain du Geisenspiel à Schiltigheim, lors du tournoi des joutes nautiques. Renseignement sur le site du CD, on cherche des bénévoles. Anne se propose, horaires à partir de 13h, elle récupérera le matériel nécessaire vers l'UTC.

9. SECURITE PAS DE TIR (ARCHERS AVENIR)

La réquisition des zones de sécurités du Pas de Tir du terrain de la SOGS Avenir faite par le président de l'association, sans préambule, concertation, avis ou échange, pénalise la pratique de l'activité (+ de 30 ans d'existence sur le terrain avec bute réglementaire érigée par la ville).

Les apprenants et autres Archers du Club ne peuvent plus pratiquer le Tir à l'Arc alors même qu'ils sont membres à l'année, à jour de cotisation, affiliés à la fédération et de pleins droits dans la section.

Un courrier Rec+AR a été envoyé au président, lui demandant de mettre bon ordre sur le terrain pour que les sections du Club Tir à l'Arc et Kyudo (19 Archers) puissent pratiquer leurs activités en respect des règles de sécurité de l'activité et celles du Règlement d'utilisation des terrains et équipements de la ville de Strasbourg - Entre autres : Article 1 point C, Article 3 points B et E.

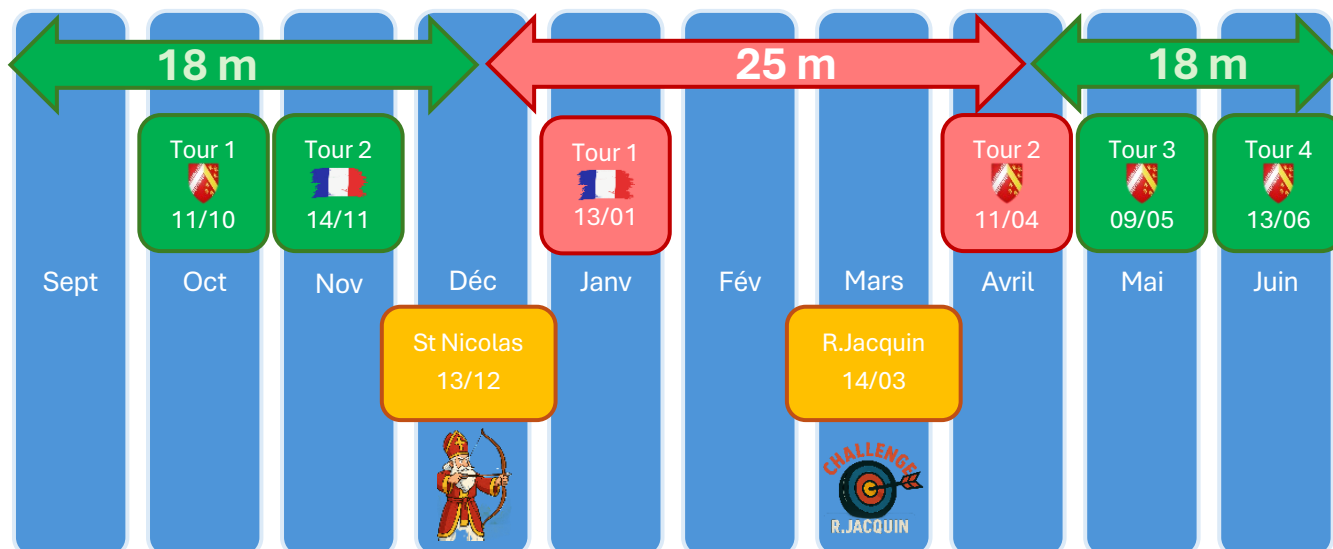
Voir le détail en [Annexes](#).



10. PRESENTATION DU CALENDRIER 2026/27

➤ Lors de la prochaine réunion le calendrier sera validé

Voir [annexes](#)





Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc



Maison Départementale des Sports
4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 – www.arcfsgt-alsace.fr

11. DIVERS

- Devis pour matériel nécessaire aux clubs.
Pour le moment UTC et TRB, ont des devis STR 65 en prévoit un pour la prochaine réunion.

Prochaine réunion de Commission prévue le jeudi 09/06/2026, à 19h30 à la Maison des Sports.

La séance est close par le président Sylvain BONNET à 21h00.

Pour la Commission, le 28/05/2026,

Le Secrétaire

Le Président



ANNEXES





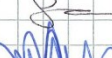
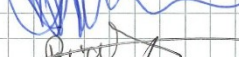


- Liste des présents

710512026

REUNION COMMISSION DEPARTEMENTALE
TIR A L'ARC du Bas-Rhin.

LISTE D'EMARGEMENT

Présents:

- MICHEL Sébastien	STRGE	
- KUNIZ Christine	UTC	
- KUNIZ Michèle	UTC	
- Bonnel Sylvain	UTC	
- SALLE Anne	TRB	
- OHSE Veronique	Aoenir	
- Pichot Colette	Stas65	
- JACOPIN Sophie	Schardoung65	

Excusés:

- Lanisme Marion	ACS
- Didion Hervé	UTC
- Gilbert Hentzien	TRB



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc



Maison Départementale des Sports
 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
 Tél : 03 88 26 94 13 – www.arcsfgt-alsace.fr

• Calendrier Saison 2026/27

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
M 1		S 1		M 1		J 1		D 1	Ferie	M 1	
J 2		D 2		M 2		V 2		L 2		M 2	
V 3		L 3	32	J 3		S 3		M 3		J 3	
S 4		M 4		V 4		D 4		M 4		V 4	
D 5		M 5		S 5		L 5	41	J 5		S 5	
L 6	28	J 6		D 6		M 6		V 6		D 6	
M 7		V 7		L 7	37	M 7		S 7		L 7	50
M 8		S 8		M 8		J 8		D 8		M 8	
J 9		D 9		M 9		V 9		L 9	45	M 9	
V 10		L 10	33	J 10		S 10		M 10		J 10	
S 11		M 11		V 11		D 11		M 11	Ferie	V 11	
D 12		M 12		S 12		L 12	42	J 12		S 12	
L 13		J 13		D 13		M 13		V 13		D 13	St Nicolas - ACS
M 14	Ferie	V 14		L 14	38	M 14		S 14	18 m T2 ACS	L 14	51
M 15		S 15	Ferie	M 15		J 15		D 15		M 15	
J 16		D 16		M 16		V 16		L 16	47	M 16	
V 17		L 17	34	J 17		S 17		M 17		J 17	
S 18		M 18		V 18		D 18	18 m T1 STR 65	M 18		V 18	
D 19		M 19		S 19		L 19	43	J 19		S 19	
L 20		J 20		D 20		M 20		V 20		D 20	
M 21		V 21		L 21	39	M 21		S 21		L 21	V 22
M 22		D 22		M 22		J 22		D 22		M 22	
J 23		M 23		M 23		V 23		L 23	48	M 23	
V 24		L 24	35	J 24		S 24		M 24		J 24	
S 25		M 25		V 25		D 25	44	M 25		V 25	Ferie
D 26		M 26		S 26		L 26		J 26		D 26	Ferie
L 27	31	J 27		D 27		M 27		V 27		S 27	
M 28		V 28		L 28	41	M 28		S 28		L 28	53
M 29		S 29		M 29		J 29		D 29		M 29	
J 30		D 30		M 30		V 30		L 30	49	M 30	
V 31		L 31	36	M 31		S 31		M 31		J 31	

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V 1	Ferie	L 1	6	L 1	10	J 1		S 1	Ferie	M 1	
S 2	ACANCE	M 2		M 2		V 2		D 2	ACANCE	M 2	
D 3		M 3		M 3		S 3		L 3		J 3	
L 4	2	J 4		J 4		D 4		M 4		V 4	
M 5		V 5		V 5		L 5	15	M 5		S 5	
M 6		S 6		S 6		M 6		J 6	Ferie	D 6	
J 7		D 7		D 7		M 7		V 7		L 7	21
V 8		L 8	7	L 8	11	J 8		S 8	Ferie	M 8	
S 9		M 9		M 9		V 9		D 9		M 9	
D 10		M 10		M 10		S 10		L 10	20	J 10	
L 11	3	J 11		J 11		D 11	25 m T2 Avenir	M 11		V 11	
M 12		V 12		V 12		L 12	16	M 12		S 12	
M 13		S 13	25 m T1 ACS	S 13		M 13		J 13		D 13	18 m T4 Avenir
J 14		D 14		D 14	R.J ACQUIN - ACS	M 14		V 14		L 14	27
V 15		L 15	8	L 15	12	J 15		S 15		M 15	
S 16		M 16		M 16		V 16		D 16	18 m T3 STR 65	M 16	
D 17		M 17		M 17		S 17		L 17	Ferie	J 17	
L 18	4	J 18		J 18		D 18		M 18		V 18	
M 19		V 19		V 19		L 19	17	M 19		S 19	
M 20		S 20	V	S 20		M 20		J 20		D 20	
J 21		D 21		D 21		M 21		V 21		L 21	26
V 22		L 22	9	L 22	13	M 22		S 22		M 22	
S 23		M 23		M 23		V 23		D 23		M 23	
D 24		M 24		M 24		S 24		L 24	22	J 24	
L 25	5	J 25		J 25		D 25		M 25		V 25	
M 26		V 26		V 26		L 26	18	M 26		S 26	
M 27		S 27		S 27	PAQUES	M 27		J 27		D 27	
J 28		D 28		D 28		M 28		V 28		L 28	27
V 29		L 29		L 29	14	J 29		S 29		M 29	
S 30		M 30		M 30		V 30		D 30		M 30	
D 31		M 31		M 31		S 31		L 31	23	J 1	



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc



Maison Départementale des Sports
4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 – www.arcsfgt-alsace.fr

- Echo des Club - Archers Avenir

Strasbourg, le 29/04/2026

M. le Président de l'association SOGS AVENIR
Monsieur René Billard
81 route de Schirmeck
67200 Strasbourg - Montagne Verte

Courrier recommandé AR n° : 1A 172 438 4351 6

Objet : Prévention d'incident sur le Pas de Tir - Tir à l'Arc – Terrain SOGS Avenir

Bonjour Monsieur le Président, responsable de l'occupation du terrain AVENIR,

Je vous écris ce courrier pour vous signaler une situation qui tente à devenir problématique pour le bon déroulement des activités sportives et de loisirs de l'association, entre autres le Tir à l'Arc et la Pétanque.

Nous nous sommes tous réjoui de l'arrivée au Club des joueurs de Pétanque Malgache, en quête d'un terrain. En tant que responsable et initiatrice de la section Tir à l'Arc de la SOGS, je me suis rapprochée des Boulistes, pour nous connaître et voir comment évoluer dans le temps.

Suite à votre demande, la ville a passé la herse sur la zone Tir à l'Arc, la zone intermédiaire et la zone parking. Les espaces ont été remis au propre et je vous en remercie. Cela fait une belle surface de possibles pour les différentes activités de l'association.

Je suis persuadée que toutes les activités peuvent se dérouler sur le terrain, dans le respect de tous et en sécurité.

Malheureusement, les joueurs de Boules, depuis la réfection du terrain, n'ont rien voulu entendre quant aux mesures de sécurité indissociables à la pratique du Tir à l'Arc. Ils prétendent lancer leurs boules en acier à qqes centimètres des pieds des Archers en action. Alors qu'une distance de minimum 3 mètres + 5 mètres ; soit **8 mètres sont indispensables pour séparer les Archers de tous publics** (s'il y a une main courante, un grillage ou un mur, mais comme il n'y a pas ce dispositif derrière les Archers, ce devrait être 3 + 10 mètres soit 13 mètres derrière le Pas de Tir)

En annexe, je vous joins différents documents :

- de la fédération à laquelle nous sommes affiliés FSGT
- de la fédération Française de Tir à l'Arc FFTA qui reprennent les règles de sécurité à l'international

Le Pas de Tir à l'Arc a été créé par la municipalité, il y a plus de 30 ans, à partir de ces normes, pour la sécurité de tous.

Depuis les 5 années où j'ai été accueillie par l'association, vous m'avez encouragée à me former et le Club a financé des formations pour que je sois en capacité d'encadrer les activités et juger de la sécurité :

- BFA Tir à l'Arc – Strasbourg 67
- BFA Sarbacane – Amiens 80
- Formation Arbitre Fédéral Tir à l'Arc – Strasbourg 67
- Tir en Mouvements – Postroff 57

Fort de votre confiance et de votre intérêt pour la façon dont je m'implique en tant que bénévole, dans l'association SOGS AVENIR, dont vous êtes le président, je vous demande de faire entendre raison aux Boulistes sur la sécurité indispensable autour de la pratique du Tir à l'Arc.

Les Archers apprenants et confirmés, inscrits au Club, ainsi qu'à la section Tir à l'Arc et licenciés TArc à la FSGT sont inquiets. Ils n'arrivent pas à se concentrer tellement les joueurs de Boules sont proche et dans leurs dos. Il semblerait que les échanges deviennent de plus en plus tendus, voir de l'agression verbale : quand ils ordonnent d'aller Tirer plus loin.

Idem pour les 9 Archers Kyudo qui tirent eux à 23 mètres de leurs cibles au sol, posées devant la butte réglementaire.

Comme la distance de sécurité entre la ligne des Archers (18 mètres des cibles) et du public n'est pas compressible, il n'est pas raisonnable de penser que les Boulistes pratiquent sur cet espace de façon concomitante à l'activité Tir à l'Arc.

Tir à l'Arc **ARCHERS AVENIR**
Véronique Ohse v.ohse@wanadoo.fr SMS 06 81 06 34 33

SOGS Avenir - Strasbourg
81 route de Schirmeck 67200 Strasbourg 1/3



Je suis persuadée que vous saurez, en tant que Président du Club et responsable des activités sur le terrain, faire entendre aux Boulistes qu'il y a tout l'espace nécessaire, sur les zones intermédiaires et du parking, pour toutes les activités de notre association, quand il y a des Archers en action.

Copie à Mme Virginie Gonnord – secrétaire SOGS Avenir
Copie au Comité Départemental Tir à l'Arc FSGT 67

Véronique Ohsé, bénévole à la SOGS Avenir, Responsable de la section Tir à l'Arc - Archers Avenir

Documents Annexes

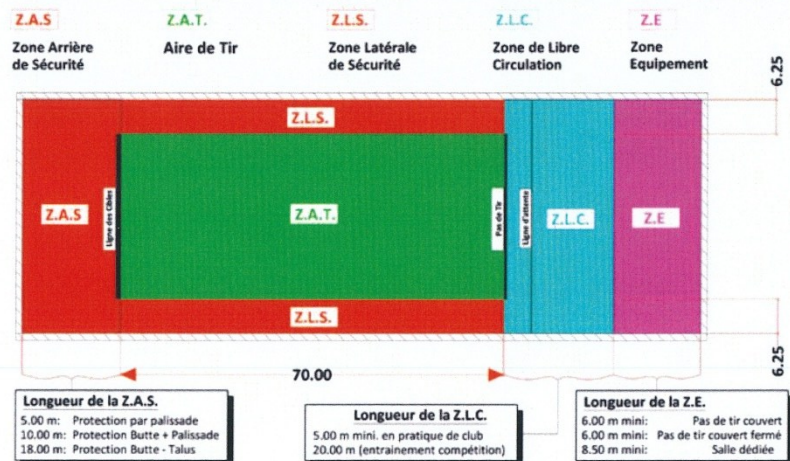
La pratique du tir extérieur sur terrain plat

- 2-1 Une superficie de terrain adaptée
- 2-2 Une sécurité avec les espaces mitoyens



Annexe 2-1a

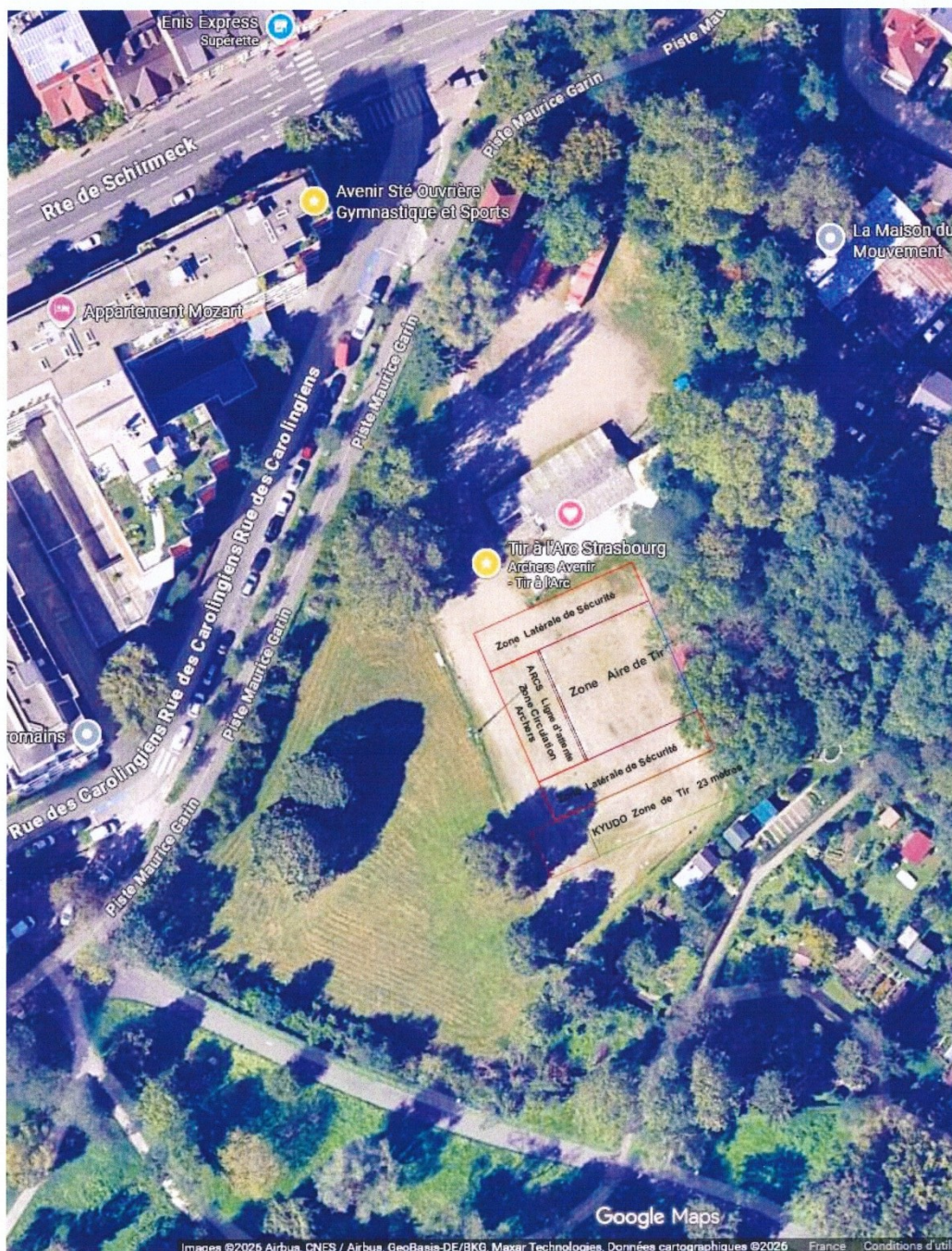
Périmètre de Sécurité: Assuré par une cloture ou une main courante (Z.L.S.) Largeur 6.25 m



https://www.fft.fr/sites/default/files/2024-11/equi_2.pdf



Photo aérienne GoogleMaps du terrain avec représentation à l'échelle des Pas de Tir de l'Avenir et zones minimales de sécurités, s'il y a une main courante, une clôture qui délimite la zone.



Tir à l'Arc ARCHERS AVENIR
Véronique Ohsé v.ohse@wanadoo.fr SMS 06 81 06 34 33

SOGS Avenir - Strasbourg
81 route de Schirmeck 67200 Strasbourg 3 / 3